

# La Russie, les sanctions et la révolte de son peuple

28 février 2022

Les sanctions sur la banque centrale russe vont limiter sa capacité d'intervention notamment sur les marchés des changes et provoquer la baisse de la monnaie russe. Les occidentaux fuient la Russie. Le fonds souverain norvégien sort de Russie, BP vend ses parts dans Rosneft. **Plus personne dans les pays occidentaux ne veut détenir de rouble.**

Cela se traduira par davantage d'inflation puisque les produits importés coûteront beaucoup plus chers.

**L'incapacité des banques à utiliser Swift et donc à financer les exportations et importations russes va peser encore davantage sur la disponibilité des produits dans les boutiques russes accentuant les pressions inflationnistes.** Cette fragilité du système bancaire entraîne déjà des files devant les banques. **Les russes veulent récupérer leurs avoirs.**

Une conséquence directe des sanctions est que **la banque centrale devra émettre davantage de monnaie pour financer les dépenses de l'Etat** et son déficit budgétaire via le coût supplémentaire associé au conflit.

**Une inflation en hausse, des banques fragilisées et une banque centrale dépendante sans contrepartie, c'est la recette pour créer les conditions d'une fuite face à la monnaie. Cela s'accompagnera d'un risque d'hyperinflation.** Par le passé, la banque centrale n'avait pas été sanctionnée de la sorte. C'est pour cela que la période est particulière et nouvelle et que **la fuite devant la monnaie devient vite une réalité.**

**Le russe moyen va s'appauvrir** mais il saura que l'origine du problème est l'agression de l'Ukraine. **Le peuple peut se révolter. Cela paraît improbable, comme cela paraissait improbable dans les années 1980 dans l'Europe de l'Est avant la chute du mur de Berlin.** Il est intéressant de revenir sur la façon dont les choses ont pu se dérouler en **octobre/novembre 1989.**

Dans un papier publié dans l'American Economic Review de mai 1991, **Timur Kuran\*** théorise **ce qui s'est passé c'est à dire la rupture brutale qui s'est opérée à cette époque.** Quelques semaines avant le 9 novembre 1989 et la chute du mur de Berlin, les manifestations contre les régimes étaient peu denses. Puis d'un seul coup, elles sont devenues d'une taille incroyable balayant les institutions sur leur passage. Sur une période très courte, la taille des manifestations est passée de marginale à incontrôlable. **Face à cette marée humaine, les gouvernements ont cédé.** C'est cette non linéarité qu'il faut comprendre.

L'auteur suggère que chaque citoyen d'Europe de l'Est avait un avis privé sur sa perception et son jugement du régime. Cet avis restait secret. Il avait aussi un avis public qu'il exprimait en société. Les deux avis pouvaient être identiques ou opposés.

Au début des manifestations, la peur de la répression implique un nombre réduit de manifestants même si l'avis privé de chacun pouvait tendre vers la remise en cause du régime. Le contexte de l'époque en URSS avec Gorbatchev créait, comme jamais, les conditions d'un changement possible. Les régimes sont ballottés, ils ne réagissent pas tous de la même façon. Avec le temps, très court, le risque associé à la répression diminue, les manifestants se font un peu plus nombreux mais ils ne sont pas majoritaires. Puis à un moment, **la peur de la répression disparaît et là, en quelques jours, le nombre de manifestants s'accroît presque sans limite.**

**Le pouvoir politique est débordé et se saborde.** C'est cette non linéarité qui est importante. En un temps très court, tout peut basculer. C'est ce qui s'est passé en Europe de l'Est en novembre 1989.

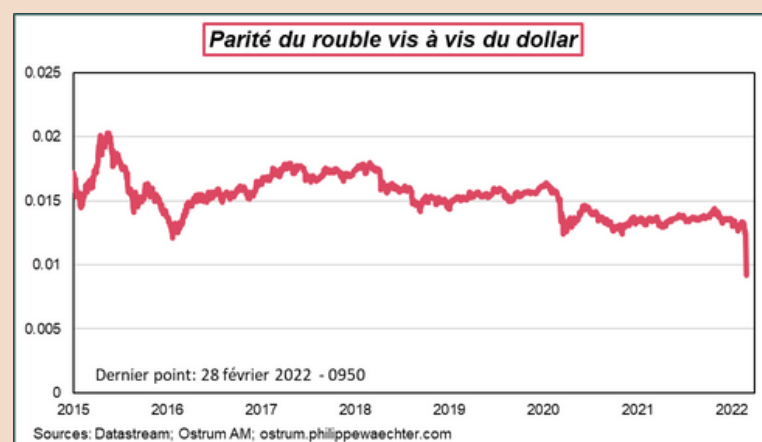
Les sanctions sur le système bancaire et sur la banque centrale russe vont créer les conditions d'une **déstabilisation de la société et de l'économie russe.** Cette situation pourrait alimenter l'avis privé. Tant que le risque de répression reste fort, la contestation sera limitée. On ne doit pas exclure que le peuple russe fasse masse contre le régime même si ce comportement ne fait pas partie de l'histoire russe. Mais le citoyen russe n'est plus aussi seul que par le passé et il sait que la guerre est impopulaire et partage aussi ce rejet du conflit.

**Un scénario qui ressemblerait à celui de l'Europe de l'Est en 1989,** reposant sur la perte de repère dans une société qui s'effondre alors que la répression n'est plus efficace, **peut être envisagé.**

**Une telle situation obligerait Poutine à recentrer son action sur la Russie et à abandonner l'Ukraine.** Il n'est pas étonnant que Poutine ait évoqué la menace nucléaire après les mesures prises par les occidentaux.

**La situation dans le monde d'après ne sera plus jamais celle que l'on connaissait. Mais il existe une probabilité non nulle, à mon sens, que le régime russe change avec l'aide des occidentaux. Pour l'instant la probabilité est réduite mais en septembre 1989, elle l'était tout autant.**

-----  
\*Kuran, Timur. "The East European Revolution of 1989: Is It Surprising That We Were Surprised?" The American Economic Review 81, no. 2 (1991): 121-25.



# Mentions Légales

## Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l’Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018. Société anonyme au capital de 48 518 602 € – 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com Ce document est destiné à des clients professionnels, au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l’autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu’elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d’une information contenue dans ce document, ni de l’utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d’un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l’auteur (s) référencé (s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu’elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.

## Natixis Investment Managers

Le présent document est fourni uniquement à des fins d’information aux prestataires de services d’investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l’exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d’investissement de s’assurer que l’offre ou la vente de titres de fonds d’investissement ou de services d’investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

En France: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l’Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique

En Suisse Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, SwitzerlandSàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d’un ensemble divers d’entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu’elles proposent et les produits qu’elles gèrent ne s’adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l’exactitude, l’adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d’achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d’investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d’investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l’auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.